

Covid 19 –RETOUR AU COLLEGE POUR TOUS LES ELEVES

Madame, Monsieur,
Chères familles,

Vous avez tous entendu l'allocution du Président de la République annonçant l'obligation de retour au Collège pour tous les élèves. Les chefs d'établissement ont eu connaissance de cette disposition en même temps que vous, avec tous les questionnements et problématiques qui en découlent.

Je n'ai pas été en mesure de communiquer plus tôt les modalités de ce retour au collège, étant dans l'attente des arrêtés ministériels fixant les nouvelles règles d'accueil de nos élèves. Nous les avons reçus hier avec la nouvelle mouture du Protocole Sanitaire qui permet, grâce à son assouplissement, **d'accueillir tous les élèves**.

Pour répondre à la demande du Ministère, nous accueillerons donc **tous nos élèves à partir du lundi 22 Juin**. La notion de groupes telle que nous l'avions mise en place il y a 2 semaines pour respecter le Protocole sanitaire n'est donc plus d'actualité, et nous serons en capacité d'accueillir nos jeunes sans limite d'effectif, puisque l'allègement du Protocole lève un certain nombre de contraintes.

Allègement du Protocole sanitaire : en quoi consiste l'allègement ?

- *un assouplissement des règles de distanciation sociale entre élèves dans les classes et les espaces de restauration : seule demeure la règle **d'un mètre de distance latérale entre les élèves – lorsque c'est possible-***
- *la suppression des règles de distanciation entre élèves des écoles et des collèges dans les espaces extérieurs ou ouverts (récréation, déplacements...)*
- *un allègement des consignes d'entretien et le retour à un nettoyage des locaux selon les modalités habituelles une fois par jour, auquel s'ajoute la désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées, une fois par jour également ;*
- *la possibilité pour les accompagnateurs ainsi que les différents intervenants extérieurs, auxquels il est demandé de porter un masque grand public, d'entrer dans les bâtiments scolaires après s'être lavé les mains ou les avoir nettoyées au gel hydro-alcoolique ;*
- *la possibilité d'accéder aux équipements extérieurs (jeux, bancs, espaces collectifs) si un nettoyage est possible une fois par jour ;*
- *la possibilité de mettre à disposition des objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe (notamment dans les écoles : ballons, jouets, livres, jeux, journaux,*

dépliants réutilisables, crayons, etc.) lorsqu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation). L'important reste que les objets ne soient pas partagés par plusieurs groupes d'élèves sans être nettoyés.

Protocole sanitaire à respecter –

- lavage des mains régulier
- port du masque obligatoire dans les déplacements et en récréation. Conseillé en classe, en fonction des situations.
- pas de brassages d'élèves et pas de contacts physiques

Nos infirmières vous adresseront d'ici peu une note précisant tous les gestes barrières en vigueur.

Modalités de l'accueil des élèves :

- **Attribution d'une salle de classe** à chaque classe de façon à éviter autant que possible les déplacements. Ce seront les professeurs qui se déplaceront.
- Les élèves montent directement dans **leur salle de classe entre 7h45 et 8h00** le matin et dès **13h45** l'après-midi pour que l'arrivée soit bien fluide **en évitant tout attroupement ou attente** à l'extérieur de l'établissement .
- La sortie des collégiens se fait par **le portail situé au niveau de l'atelier**, qui donne sur la rue des Platanes (ceci afin d'éviter trop de brassages d'élèves) . Les seules exceptions concerneront les collégiens qui ont un petit frère ou une petite soeur à l'Ecole primaire.
- Les cours du samedi matin et ceux de 16h00 à 17h00 sont supprimés. Veuillez bien vous référer au calendrier visible sur PRONOTE
- Les études de 16h00 à 18h00 sont possibles . Merci de bien vouloir renseigner ARSIC comme vous le faisiez avant le confinement
- L'accueil au restaurant scolaire est en place

Points divers

- **Conseils de classes et bulletins du 3^{ème} trimestre : Le Ministère en a précisé les modalités :**
 - **Conseils de classes** : ils sont obligatoires. A Jean XXIII, ils se dérouleront dans la semaine du 22 au 26 Juin. Les parents correspondants et les élèves délégués ont reçu une invitation.
 - **Bulletins :**
 - Le Ministère nous interdit d'y porter les notes données pendant le confinement.
 - Les professeurs doivent porter une appréciation sur le travail et l'implication de l'élève pendant le confinement et/ou sur le niveau en fin d'année scolaire.

Nous sommes tenus de respecter les directives ministérielles, cependant nous avons décidé de

joindre au bulletin **le relevé des notes obtenues au 3^{ème} trimestre**. Il nous paraît nécessaire que les familles aient un retour exact du travail fourni par leurs enfants, et que les élèves se sentent valorisés dans la reconnaissance des efforts fournis pendant cette période difficile.

Nous avons décidé d'arrêter les notes **au 1^{er} Juillet**, de façon à optimiser le temps scolaire et permettre aux professeurs de poursuivre leur progression autant que possible.

- **Rappel du calendrier :**

- **Samedi 20 Juin :** *Concerne les élèves de 3ème :*
 - épreuves de l'examen du Cambridge (PET) à Colmar , pour les élèves inscrits.
- **Lundi 22 Juin :** Retour au collège pour **tous** les élèves
- **Mercredi 24 Juin :** *Concerne les élèves de 3ème volontaires :*
 - Présentation de l'épreuve orale.
- **Samedi 27 Juin entre 8h00 et 11h00 :** restitution des manuels scolaires pour les élèves qui seraient absents les 29 et 30 Juin (sur rendez-vous)
- **Lundi 29 et Mardi 30 Juin:** Cours selon l'emploi du temps visible sur Pronote avec remise des manuels scolaires pour tous les élèves.
- **Mardi 30 Juin à 16h00 :** Vacances
- **Mercredi 1^{er} Juillet** *Pour les élèves de 3ème :*
 - Passation de l'ASSR2
 - Restitution des manuels pour les élèves absents les 29 et 30 Juin
 - Remise des affectations par la Direction

A titre d'information , les journées des 2 et 3 Juillet seront consacrées aux journées pédagogiques pour le personnel de l'établissement .

Pour finir, soyez assurés que notre établissement est fin prêt pour accueillir tous nos élèves dans de bonnes conditions. Nous avons la chance de disposer de salles de classes avec de beaux volumes équipées de tables qui sont, pour la plupart, des tables individuelles, ce qui nous permet de les espacer afin de respecter la distance requise.

Ce retour en classe est bénéfique pour nos élèves qui renouent en présentiel avec leurs professeurs, retrouvent un rythme de vie normal avec de véritables perspectives pour une rentrée des classes efficace en septembre. Les professeurs me disent que les élèves accueillis montrent de la motivation et mettent véritablement du cœur à l'ouvrage, ce qui nous rassure beaucoup pour l'avenir. Nous pouvons donc avancer en toute confiance.

Dans l'attente du plaisir d'accueillir votre jeune, si ce n'est pas encore fait, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Catherine GARVIN
Chef d'établissement

